



Assistants de langue française

Fiche-destination 2026-2027

INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

- L'accord entre la France et l'Andorre a été signé en 2022.
- Chaque année, 6 postes sont proposés.



« Ce que j'ai particulièrement aimé en Andorre (en dehors de sa nature merveilleuse), c'est son visage multiculturel : des résidents de plusieurs nationalités y vivent, ce qui rend le pays encore plus riche. »

Audrey, 30 ans, assistante de langue à Ordino

Retrouvez plus de témoignages sur [notre site](#) !

Critères d'éligibilité spécifiques à l'Andorre

- **Nationalité** : française
- **Langue maternelle** : française
- **Âge** : être âgé(e) de 20 à 35 ans au 31/12/2026
- **Niveau de langue** : niveau A2 en catalan ou en espagnol (le catalan est la seule langue officielle du pays mais l'espagnol est aussi utilisé au quotidien)
- **Statut** : étudiants, non-étudiants
- **Scolarité secondaire** :

Avoir effectué la majorité de sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger.

ANDORRE

Assistants de langue française

Fiche-destination 2026-2027

Critères d'éligibilité spécifiques à l'Andorre	<ul style="list-style-type: none">• Niveau d'études demandé et disciplines acceptées : A minima, être inscrit en L2 dans l'un des domaines suivants :<ul style="list-style-type: none">- Communication, multimédia et journalisme ;- Didactique des langues ;- Langues et civilisations (LLCE) ;- Langues étrangères appliquées (LEA) ;- Lettres ;- Linguistique ;- Sciences de l'éducation ;- Sciences humaines et sociales. <p>Les assistants doivent avoir un passeport valide jusqu'à la fin de la mission, c'est-à-dire jusqu'au 2 juillet 2027.</p> <p>Les candidats non-étudiants doivent se référer à la procédure indiquée dans la rubrique « 3. Vous n'êtes plus étudiant(e) et n'êtes plus en contact avec vos professeurs » du site internet de France Éducation international. Sur ADELE, ils devront obligatoirement fournir :</p> <ul style="list-style-type: none">• à l'étape 5, dans le champ « éléments spécifiques », une lettre de recommandation d'un ancien professeur, tuteur de stage ou employeur ;• à l'étape 2, dans le champ « diplôme/certificat » de la langue concernée un justificatif du niveau de langue (certification, relevé de notes, attestation signée d'un professeur ou d'une école de langue, preuve de séjour long dans un pays de la langue concernée).
Villes ou régions d'affectation	Communes d'Andorre-la-Vieille, Encamp et Ordino. Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.
Établissements	Collèges et lycées des systèmes éducatifs andorran et espagnol*. <i>*3 systèmes éducatifs publics (laïcs et religieux) cohabitent en Andorre : andorran, français et espagnol.</i>
Calendrier	Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir de juin 2026. Contrat 10 mois (1 ^{er} septembre 2026 - 2 juillet 2027)
Temps de travail et de congés	15 heures par semaine (cours en présence et réunions de coordination avec les professeurs et les équipes pédagogiques). Congés selon le calendrier scolaire local. À la fin du séjour, les participants devront rédiger un bref rapport d'environ 1500 mots sur leur expérience en Andorre.

ANDORRE

Assistants de langue française

Fiche-destination 2026-2027

Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle 1200 € nets mensuels.</p> <p>Installation Les frais de voyage, d'assurance santé, de nourriture et de logement sont à la charge des assistants.</p> <p>Aide à la recherche de logement en famille d'accueil et à la réalisation des démarches concernant la demande de carte de séjour andorrane. Comme il peut être difficile de trouver un logement, les assistants sont invités à accepter, dans un premier temps, la solution d'hébergement en famille d'accueil qui pourra leur être proposée par les autorités andorranes, sous réserve de disponibilité.</p> <p>Cours de catalan offerts gratuitement par le Département de la Culture du Gouvernement d'Andorre afin de faciliter l'intégration en Andorre des assistants.</p>
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de boursier de l'État andorran (ni salariés, ni étudiants).
Permis de travail et visa	<p>À l'occasion d'une journée d'accueil qui sera organisée en Andorre en septembre 2026, le ministère andorran de l'Éducation remettra aux assistants les formulaires de demande de carte de séjour (« tràmít F » du département andorran d'immigration). Pour la solliciter, outre les formulaires remplis, les assistants devront fournir :</p> <ul style="list-style-type: none">- un passeport français avec une durée de validité couvrant la totalité de la mission ;- un extrait de casier judiciaire apostillé (apostille de La Haye) ;- un récépissé d'assurance privée ou un formulaire de voyage de la sécurité sociale française indiquant qu'ils seront couverts par la France pendant leur séjour en Principauté d'Andorre ;- les assurances de voyage ne sont pas acceptées. <p>Les candidats devront se soumettre à une visite médicale auprès du service médical d'immigration d'Andorre.</p>
Couverture sociale	<p>Les assistants souscrivent à leurs frais une assurance maladie-décès-rapatriement et une assurance de responsabilité civile afin d'obtenir leur carte de séjour en Andorre.</p> <p>Les assistants ne sont pas inscrits à la sécurité sociale andorrane.</p> <p>L'Andorre ne faisant pas partie de l'Union européenne, la carte européenne d'assurance maladie n'est pas valable en Andorre. Il est néanmoins recommandé de faire une demande de carte européenne en cas d'éventuels déplacements à titre privé en Espagne, pays frontalier.</p>
Formation	France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne , gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEI+ .

ANDORRE

Assistants de langue française

Fiche-destination 2026-2027

Réunion d'information	Le ministère andorran de l'Éducation, en collaboration avec l'ambassade de France en Andorre, organise en septembre un séminaire introductif pour guider les assistants dans leurs démarches administratives et leur présenter les établissements scolaires andorrans.
Liens utiles	Ambassade de France en Andorre : https://ad.ambafrance.org Ministère andorran de l'Éducation : https://www.educacio.ad/ Site officiel du tourisme en Andorre : https://visitandorra.com/fr/ Réseaux sociaux du programme d'échange d'assistants de langue : 
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.
Renouvellement de contrat	Les renouvellements ne sont possibles qu'à titre exceptionnel car la priorité est donnée aux nouveaux candidats.

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement sa sélection.

Version novembre 2025

Contact : assistant@france-education-international.fr

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.